

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/fef6525e-6f0c-4391-847f-262fdaa41f87>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/fef6525e-6f0c-4391-847f-262fdaa41f87> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [El Hilali Kamel](#)

Date de soutenance : 22-09-2022

Directeur(s) de thèse : [Beaud Olivier](#)

Etablissement de soutenance : [Université Paris-Panthéon-Assas](#)

Ecole doctorale : [École doctorale Georges Vedel Droit public interne, science administrative et science politique \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit comparé

Classification : Droit

Mots-clés libres : Etats-Unis, Vigilance, Renseignement, Surveillance numérique, Plateformes numériques, Premier Amendement, Liberté d'expression, Vie privée, Section 230, Filtrage des contenus, Régulation des plateformes numériques

Mots-clés :

- Réseaux sociaux (Internet) - Droit - États-Unis
- Réseaux sociaux (Internet) - Aspect politique - États-Unis
- Surveillance électronique - États-Unis
- Sécurité nationale - États-Unis
- Droit à la vie privée - États-Unis
- Liberté d'expression - États-Unis

Résumé : Cette thèse entend démontrer que dans le cadre de la lutte antiterroriste, la vigilance des autorités étatsuniennes exige non pas la surveillance des communications électroniques mais bien, d'une part, le contrôle de l'infrastructure numérique et, d'autre part, la réquisition par voie légale, contractuelle et judiciaire des opérateurs privés devenus de facto des informateurs indispensables à la lutte antiterroriste voire des collaborateurs permanents. En contrepartie, ces opérateurs privés ont bénéficié d'un régime juridique favorable à leur développement. En particulier, le Congrès des Etats-Unis a octroyé une immunité légale aux fournisseurs de services pour le contenu hébergé sur leurs sites. Cette seule disposition et l'abstention du Congrès à légiférer pour protéger les données ont permis à ces entreprises d'acquérir une puissance et une domination technique, fonctionnelle, et économique qui s'apparente à une forme de souveraineté. Partant, il est revenu au secteur privé d'administrer le réseau et d'assurer une forme de garantie des droits et libertés à leurs utilisateurs. Elles ont donc développé des normes réglementaires, des standards constitutionnels, et un droit disciplinaire dont les effets débordent sur la sphère publique. Toutefois, ces entreprises ne sont pas souveraines et la législation relative à la protection des données et à la modération des contenus aux Etats-Unis et en Europe marque la réaffirmation de la souveraineté étatique sur internet.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2022ASSA0034
Type de ressource : Thèse
